Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises
La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 14/09/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 14/09/2023
Département : (91) Essonne
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/695502
N° d'annonce : 695502

AMBRE

SAS au capital de 1.000 €

Siège social : 51 B, Rue des Camélias 91270 VIGNEUX-SUR-SEINE

951 586 239 R.C.S. Evry

Par acte sous seing privé en date du 12/09/2023, les associés ont pris la décision suivante :

– Transfert du siège social à : 68, Rue de la Gare – 62300 Lens ;

– Mise à jour corrélative des statuts.

Dépôt d'acte auprès du Greffe du Tribunal de Commerce d'Evry

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeOwrGgmf
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeOwrGgmf

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)